

INFORMATIONS



Carte de membre

Votre carte comporte votre nom, votre statut et votre numéro de membre. Elle sera valide sous réserve de votre inscription annuelle et du maintien de celle-ci en bonne et due forme au tableau de l'Ordre. Les cartes de membre sont disponibles pour les ingénieurs seulement.

Permis

L'article 3.03. du *Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des ingénieurs* prévoit que l'ingénieur doit afficher son permis à la vue du public.



Vos noms et prénoms apparaissant sur la carte de membre et le permis seront identiques à ceux inscrits au tableau de l'Ordre.

IDENTIFICATION

Nom :		Prénom :	
Courriel :		Téléphone :	
Numéro de membre (obligatoire) :			



Votre commande sera expédiée à votre adresse de préférence indiquée à votre dossier. Pour vérifier ou changer cette information, vous devez aller dans votre Portail des services en ligne de l'Ordre, sous l'option « **Préférence de communications** ».

CARTE DE MEMBRE ET PERMIS

Description	Prix	Total
Carte de membre (disponible pour les ingénieurs seulement)	25,00 \$	
Permis d'ingénieur (9 x12)	35,00 \$	
Permis d'ingénieur junior/stagiaire (8 ½ x 11)	35,00 \$	
TOTAL :		

Les prix indiqués ci-dessus comprennent les taxes (TPS : 107803041 RT0001 & TVQ : 1006163455 TQ0001) ainsi que les frais d'emballage et d'expédition. **Il faut compter environ quatre à six semaines pour la livraison.**

Paiement par chèque	Veuillez joindre votre chèque libellé au nom de l'Ordre des ingénieurs du Québec et veuillez inscrire votre numéro de membre sur le coin inférieur droit de votre chèque.		
---------------------	---	--	--

Paiement par carte de crédit	Visa	MasterCard
------------------------------	------	------------

Numéro de la carte :	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	Date d'expiration :	MM	AA
----------------------	------	------	------	------	---------------------	----	----

Signature (obligatoire)	Jour (JJ)	Mois (MM)	Année (AA)
----------------------------------	-----------	-----------	------------

Veuillez retourner ce formulaire dûment rempli et signé par courriel (accesprofession@oiq.qc.ca), par la poste ou par télécopieur.